

CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET, AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Inauguration du nouvel entrepôt central automatisé de la Française des Jeux

Discours de Christian ECKERT, secrétaire d'Etat chargé du Budget

Paris Nord Roissy

Mercredi 13 avril 2016

Contact presse: Cabinet de Christian ECKERT: 01 53 18 45 04



Ma présence ici est tout d'abord l'occasion de rappeler que le Ministre chargé du Budget a, parmi ses responsabilités, la régulation du secteur des jeux d'argent. Si j'en crois la rumeur, il y a 10 ans que la Française des Jeux n'a pas reçu la visite de son ministre de tutelle : je suis heureux de mettre un terme à cette mauvaise « série statistique » !

Il s'agit là d'une compétence peu connue de nos concitoyens, alors qu'elle concerne la vie quotidienne de millions de Français. J'attache, pour ma part, une attention particulière à ce volet « atypique » de mes responsabilités ministérielles. Il y a une question financière, bien sûr : vous avez rappelé, Madame la Présidente, la contribution tout à fait significative de l'entreprise aux finances publiques, qui dépasse désormais les 3Md€ du fait des excellents résultats dont vous faites état. Mais ce n'est pas, à mes yeux, l'essentiel : il y a aussi − et à mon sens : surtout − des enjeux de lutte contre la fraude et le blanchiment, et des questions de santé publique avec la lutte contre le jeu des mineurs et la prévention du jeu excessif. La mission de la Française des Jeux n'est pas de « vendre » des loteries et des paris : c'est de canaliser la demande de jeu, et de l'orienter vers des produits récréatifs et sûrs. C'est ma responsabilité d'y veiller, en tant que régulateur. C'est également votre responsabilité, en tant qu'opérateur sous monopole, et c'est d'ailleurs bien ainsi que vous concevez votre rôle : j'y reviendrai d'ailleurs dans un instant, au travers de quelques exemples.

C'est donc avec plaisir et intérêt que j'ai accepté votre invitation, Madame la Présidente, à venir inaugurer avec vous ce centre logistique. Cet événement est important, en ce qu'il illustre les transformations que mène l'entreprise, en particulier dans son rapport avec le réseau physique. Ce sont ces questions, et les autres grands enjeux auxquels l'entreprise est confrontée pour les prochains mois, que je voudrais évoquer avec vous en quelques mots.

La relation avec le réseau, tout d'abord, est au cœur de la réflexion de l'entreprise, qui est particulièrement attachée au maillage exceptionnel assuré par ses 32.000 détaillants, présents dans 11.500 communes. L'étendue de ce réseau de distribution permet de rendre accessibles à nombre de nos concitoyens une offre récréative et animée de jeux de loterie et de paris sportifs, sur l'ensemble du territoire, dans les villes comme dans les campagnes. Plus de 25 millions de Français sont concernés, via l'achat d'un ticket de grattage, ou d'un bulletin de jeu ou de paris : c'est un moment de partage, souvent entre amis ou en famille, une forme de rituel social auquel chacun associe des souvenirs et des émotions. C'est aussi un élément du lien social et de l'animation dans nos territoires : la Française des Jeux est une entreprise très particulière aux yeux des Français.

La Française des Jeux a lancé en mai 2014 un important plan de transformation de ce réseau de distribution. Ce projet, que j'ai soutenu tant il me paraît contribuer à la modernisation et à la performance de l'entreprise, vise à vous permettre de gérer la relation commerciale avec l'intégralité du réseau de points de vente, sans passer par des intermédiaires. Il s'agit d'un projet stratégique lourd :

Il implique, d'une part, la reprise en gestion directe des secteurs jusqu'à présent intermédiés par les courtiers. Cette opération a nécessité une forte mobilisation de l'ensemble de vos équipes, que je tiens d'ores et déjà à féliciter – même si à cette heure la reprise des secteurs n'est pas encore tout à fait achevée.



Il implique également la mise en place d'une nouvelle chaîne logistique centralisée, informatisée et automatisée, qui fait désormais de la Française des Jeux la loterie européenne la plus mécanisée dans sa distribution. L'entrepôt situé ici, au nord de Roissy, est au cœur de cette nouvelle logistique, et son inauguration marque donc une étape tout à fait essentielle que je tiens à saluer. Cet entrepôt permettra d'assurer directement la distribution de tous les jeux et supports de jeu de l'entreprise sur l'ensemble du territoire. La mécanisation de l'entrepôt, gage de qualité, de traçabilité, et de moindre pénibilité pour les salariés, a représenté un investissement important : la visite que nous effectuerons dans un instant permettra à chacun de mesurer tout l'intérêt de cet outil pour la modernisation de l'entreprise.

Nous attendons collectivement de cette réforme une meilleure gestion du réseau, tant d'un point de vue opérationnel qu'au regard de la prise en compte des impératifs de régulation. La Française des Jeux sera plus proche de ses détaillants, qui pourront ainsi bénéficier de conseils adaptés en matière d'animation commerciale. La formation et la sensibilisation des détaillants, qui constituent des éléments essentiels d'une politique efficace de prévention du jeu excessif et du jeu des mineurs, seront également renforcées : c'est, de mon point de vue, une avancée majeure permise par la réforme.

La modernisation du réseau passe aussi par la stratégie de numérisation de l'entreprise, au travers du plan « FDJ 2020 ». Il y a là une réelle volonté de prise en compte des attentes des joueurs, au travers notamment d'innovations de rupture que vous avez développées afin de promouvoir un modèle de jeu extensif. Ce plan, c'est important de le souligner puisque nous sommes surtout ici pour parler du réseau physique, n'est nullement incompatible avec l'animation et la promotion de l'offre de jeux dans ce réseau. En particulier, l'offre en point de vente s'appuie de plus en plus sur la dématérialisation des services et des jeux, et sur une adaptation des équipements, tels que les terminaux et les bornes, pour accompagner la transformation numérique de l'entreprise. La croissance des mises dans le réseau de la Française des Jeux, tant sur les jeux de loterie que sur les paris sportifs, démontre d'ailleurs la complémentarité entre développement de l'offre en ligne et dans le réseau.

Autre volet de la modernisation en cours de l'entreprise : la question de la rémunération. L'Etat et la Française des Jeux ont en effet travaillé main dans la main tout au long de l'année 2015 pour inscrire les objectifs du jeu responsable au cœur du « logiciel » de l'entreprise, en alignant pleinement les intérêts du régulateur et du monopole. Le système de rémunération de la Française des Jeux a ainsi été totalement refondu au 1^{er} janvier 2016, pour inciter à la mise sur le marché des jeux les moins addictifs possibles.

En effet jusqu'à l'année dernière, la rémunération était fixée en pourcentage des mises. Nous avons voulu rendre cette rémunération plus « intelligente », en prenant en compte les enjeux de jeu responsable. La recherche scientifique démontre l'existence d'un lien entre le niveau du « taux de retour joueur » ou « TRJ », c'est-à-dire la part des mises revenant aux joueurs, et les pratiques de jeu problématiques : l'Observatoire des Jeux, organe institué par la loi de 2010 afin d'étudier les pratiques liées aux jeux d'argent et de hasard, l'a notamment mis en évidence dans son étude de 2012.



Désormais, la rémunération ne dépend plus simplement des mises : elle intègre le facteur TRJ, au travers d'une majoration de la commission de l'entreprise sur les jeux à faibles TRJ, et à l'inverse, d'une commission minorée sur les jeux potentiellement plus risqués. Le modèle de la Française des Jeux, qui repose sur le jeu extensif, récréatif et maîtrisé, est ainsi retranscrit dans le système de rémunération, puisque l'entreprise est incitée à développer les jeux les plus sûrs : un euro de mise ne vaut pas nécessairement la même chose qu'un autre euro de mise, selon le degré de risque social qui lui est associé.

Ce nouveau mode de commissionnement permet ainsi de conforter le monopole qui a été confié à la Française des Jeux, et qui confère à cette entreprise publique une responsabilité particulière. Un bilan de cette réforme pourra être réalisé l'année prochaine, pour en mesurer les effets et en confirmer l'intérêt.

D'autres chantiers, enfin, sont en cours pour l'année 2016.

La promotion du jeu responsable constituera à nouveau une priorité cette année. Le Gouvernement a mis en place dès 2013, en lien avec la Française des Jeux, un bonus « jeu responsable », consenti aux détaillants qui respectent un certain nombre d'engagements relatifs au jeu responsable, au tout premier rang desquels figure la prévention du jeu des mineurs. L'ensemble des 32.000 points de vente du réseau est contrôlé chaque année par l'équipe d'inspection de l'entreprise, et les manquements relevés sont réprimés : plus de 500 sanctions financières ont été prononcées en 2015, comme en 2014. Afin d'améliorer l'efficacité pédagogique de ce dispositif, j'ai demandé qu'un bilan précis de l'application de ce bonus me soit présenté, ainsi qu'à la COJEX, commission consultative en charge d'évaluer le plan d'actions « jeu responsable » des opérateurs sous monopole. Des perspectives de renforcement ont ainsi été proposées par la Française des Jeux, qui permettront d'améliorer encore l'efficacité pédagogique, et – lorsque c'est nécessaire – répressive, du dispositif.

J'ai par ailleurs souhaité que les détaillants proposant des paris sportifs soient soumis à une procédure d'agrément par les services du Ministère de l'Intérieur, comme c'est actuellement le cas pour les points de vente commercialisant les paris hippiques du PMU. Les paris sportifs ont connu une forte croissance ces dernières années, et demeurent exposés aux risques de fraude et de blanchiment : il est donc nécessaire de renforcer le contrôle des autorités publiques sur ce segment. Je veillerai bien sûr, en lien avec le Ministre de l'Intérieur, à ce que la procédure d'agrément soit fluide et qu'elle ne ralentisse pas l'activité de la Française des Jeux.

Je souhaite en outre accompagner et encourager l'entreprise dans son projet d'identification des clients en points de vente. Vous avez en effet proposé de mettre en œuvre une démarche progressive d'identification par étapes, permettant des ajustements en fonction des retours des joueurs et des détaillants. Il s'agit là d'un enjeu aussi bien de lutte contre le jeu excessif, que de traçabilité des flux financiers dans une perspective de lutte contre le blanchiment : je serai donc très attentif à l'avancement des différentes étapes de mise en œuvre.

Enfin, l'année 2016, qui est aussi l'année de l'Euro de football, marque le lancement de la plateforme nationale de détection de manipulation des compétitions sportives, en application de la convention du Conseil de l'Europe signée par la France à Macolin le 18 septembre 2014. Les risques de manipulation des compétitions sportives font en effet peser sur les opérateurs une obligation particulière de surveillance sur les paris sportifs. La Française des Jeux y contribuera pleinement, au travers notamment du protocole qu'elle a signé l'année dernière avec l'ARJEL, et qui instaure un dispositif de signalement des paris sportifs atypiques ou suspects.



L'objectif que nous poursuivons est simple : offrir aux Français un cadre de jeu récréatif, sûr, encadré. Cet objectif est celui du Gouvernement, dans sa régulation des acteurs du jeu, au premier rang desquels la Française des Jeux. Il est aussi le vôtre, Madame la Présidente, et celui de vos équipes, au quotidien : les efforts communs sur les chantiers que j'ai évoqués démontrent, mieux que tous les discours, votre détermination à concilier promotion du jeu responsable et modernisation de cette belle entreprise nationale qu'est la Française des Jeux.

Je vous en remercie, et vous souhaite à tous une excellente visite!